

La Protection des majeurs vulnérables



JEUDI 8 DÉCEMBRE 2016

LE CADRAN - 1^{BIS} BOULEVARD DE NORMANDIE - EVREUX

RENSEIGNEMENTS : 02 32 29 55 98



POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ ICI

E N P A R T E N A R I A T A V E C



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h00

Accueil des participants

9h30

Ouverture des travaux par Madame **Sylvie Rebboh**, présidente du tribunal de grande instance d'Evreux, présidente du CDAD de l'Eure

9h45
à
12h00

- La notion de personne vulnérable et le rôle du parquet : Madame **Muriel Josselin-Gall**, vice-procureure de la République d'Evreux
- Une multitude de réponses à la vulnérabilité : Madame **Frédérique Eudier**, maître de conférences à la faculté de droit de Rouen
- La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) : Madame **Régine Biernacki** de la délégation sociale du conseil départemental de l'Eure
- Le mandat de protection future : Maître **Philippe Potentier**, notaire à Louviers, ancien président de la conférence nationale des notaires et Monsieur **François Bernard**, vice-président en charge du tribunal d'instance d'Evreux
- Echanges avec la salle à l'issue de chaque intervention

13h30
à
16h30

- La mise en œuvre des outils de protection : le signalement au procureur de la République et la saisine du juge des tutelles : Madame **Muriel Josselin-Gall**, vice-procureure de la République d'Evreux et Monsieur **François Bernard**, vice-président en charge du tribunal d'instance d'Evreux
- Le traitement des dossiers par les tribunaux d'instance et les différentes mesures de protection : Monsieur **François Bernard**, vice-président en charge du tribunal d'instance d'Evreux
- Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs : Madame **Laurence Gatti**, directrice de l'UDAF de l'Eure
- Etat des lieux et prospective : Madame **Chantal Manton**, conseillère à la cour d'appel de Rouen, magistrat délégué à la protection des majeurs
- Echanges avec la salle à l'issue de chaque intervention.

16h30

Clôture des travaux

